



HAL
open science

Zones d'in×hospitalité interstitielle de proximité

Joffrey Paillard

► **To cite this version:**

Joffrey Paillard. Zones d'in×hospitalité interstitielle de proximité. GéoProximitéS, 2024, Représentations de la proximité, 4 | 2024. hal-04878138

HAL Id: hal-04878138

<https://hal.science/hal-04878138v1>

Submitted on 9 Jan 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License



Zones d'in-hospitalité interstitielle de proximité. Local interstitial in-hospitable zones.

Mots-clés : micro-spatialité ;
interstices urbains ; espaces résiduels ;
in-hospitalité ; espace public de proximité ;
design urbain

Abstract: In this article, we would like to
return to a specific point of methodology
and field data collection that enables us to
observe and represent proximity. Taking

*urban design as a critical object of study,
we have developed the notions of
'interstitial in-hospitality' and 'in-hospitality
of proximity,' some key elements of which
we would like to present here.*

Keywords: micro-spatiality; urban
interstices; residual spaces; inhospitality;
local public space; urban design

Introduction

Cet article en format court se propose de
présenter un travail étudiant débuté en
2013 lors d'un workshop aux Beaux-Arts
de Dijon¹, poursuivi lors d'une thèse
(Paillard, 2023) à l'Université de Paris
Nanterre et à l'ENSA-Paris la Villette,
soutenue en 2023. Nous proposons de

¹ Workshop organisé à l'École Nationale Supérieure
d'Art de Dijon par l'artiste plasticien Gilles Paté et
l'association Ne pas plier (25 au 28 novembre 2013),
« Espace public : organisation spatiale et appropria-
tions », où nous avons choisi d'effectuer un travail
de design en proposant des « prothèses » pour mo-
bilier urbain : [https://www.behance.net/gallery/
13264723/Prothese-pour-mobilier-urbain](https://www.behance.net/gallery/13264723/Prothese-pour-mobilier-urbain)

focaliser notre attention sur les
« dispositifs de design urbain hostile »,
communément qualifiés de « mobiliers
anti-SDF », qui se multiplient et prolifèrent
au sein de l'espace public. Ces objets nous
intéressent tout particulièrement, car s'ils
se matérialisent sous une multitude de
formes, il y a pourtant une spécificité qui
ne change guère : leur localisation et la
spatialité qu'ils produisent. Tous ces
endroits territorialisent et délimitent des
micro-espaces comme autant de zones ou
d'interstices (Tonnelat, 2003) souvent
controversés dans lesquels se jouent de
nombreux rapports de force et de pouvoir
entre différents acteurs et actrices de la
vie urbaine, publique, sociale. Si nous
avons déjà discuté de ce design dans

d'autres articles¹, nous voulions ici nous concentrer en particulier sur cette « *production d'espace* » (Lefebvre, 1974) tout à fait singulière, que nous désignons par la terminologie de *zones d'in-hospitalité interstitielle de proximité*.

Ainsi, l'interstice de proximité que nous théorisons ici ne se matérialise pas seulement de manière spatiale à travers les vides de l'architecture ou de l'espace urbain, mais peut aussi se matérialiser de façon symbolique, matérielle ou fonctionnelle à travers la présence – ou l'absence – de bancs publics, territoires d'accueil hospitalier comme zones temporaires d'autonomies². Fermer ces possibilités d' « *espace autre* » (Foucault, 1984) revient à empêcher la possibilité d'une aide ou d'une entraide, voire d'une forme renouvelée d'*empowerment* et d'agentivité – ce pouvoir d'agir sur sa propre vie. C'est l'accumulation de situations similaires qui nous autorise aujourd'hui à parler de *zones d'inhospitalité interstitielle de proximité*, contre lesquelles il sera nécessaire de lutter par la mise en place d'une microgéographie de l'hospitalité en investissant ces spatialités comme autant de tentatives et d'expérimentations micropolitiques d'accueil et de solidarité dans l'inframonde urbain.

¹ Paillard J., « Le design urbain : un dispositif disciplinaire et sécuritaire "interstitiel" ? », *Sciences du Design*, juillet 2023, *Designs urbains et territoires*, n°17, p.38-62 ; « Hospitalité et vulnérabilité : le design urbain comme activité de bricolage critique. Proposition d'analyse des installations urbaines du collectif Bruxellois Design for Everyone (D4E1) », *Design, Arts, Médias*, [en ligne] 2024, Les vulnérabilités à l'épreuve de la sobriété : apports et perspectives pour les disciplines de conception, 2024/05 (n°8).

² Nous faisons ici référence à l'ouvrage d'Hakim Bey, *TAZ · Zones Autonomes Temporaires*, Paris, Éditions de l'Éclat, 1997, en déplaçant le point de focal de l'espace à l'action comme source et possibilité d'autonomie.

Notre enquête de terrain s'appuie à ce jour sur 267 dispositifs, tous cartographiés¹, que nous avons réunis en dix catégories (assises, cailloux, coins, grilles, multiples, pentes, pics, potelets, végétal), dont une que nous désirions ouverte (*varia*). La plus grande partie de nos relevés se trouve à Paris intra-muros, terrain principal de notre recherche (245), mais également dans des villes de taille moyenne et petite comme Dijon ou Chalon-sur-Saône (22). Nos études de cas sont toujours analysées « en situation », ce qui nous contraint à ne jamais extraire l'objet au cœur de la polémique de son environnement social et spatial et du milieu de vie dans lequel il a été pensé et installé (ce qui ne laisserait transparaître que la forme), pour toujours l'envisager comme situé (permettant une vision d'ensemble et contextualisée quant à l'émergence de sens). Cette méthodologie de travail est fondamentale pour commencer à élaborer une *théorie critique du design urbain* en nous intéressant au langage des choses ainsi qu'à la vie sociale de ces objets : ils sont tout à la fois symbole, signification et signe.

Espaces indésirables **Cartographe, photographe,** **catégoriser, recenser, désigner :** **une méthodologie située**

Si ces *objets* produisent du sens, ils produisent aussi de l'*espace*. Installer de tels objets dans l'espace public et l'espace urbain n'est en rien un geste anodin, car leur présence spécifie l'espace et signifie qu'à cet endroit précis se produiraient des *choses* (conduites, pratiques) qui ne devraient pas se produire. Au fil de nos analyses se sont dessinées progressivement une géographie et une territorialisation de ces dispositifs, prenant

¹ Cartographie des dispositifs de design urbain hostile : <https://urlz.fr/k28t>

place dans ce que nous désignons comme des « interstices urbains de proximité », souvent matérialisés par ce qui pourrait s'apparenter à des défauts d'alignement de l'architecture et de l'espace public ; des espaces tampons, intermédiaires ou entre-deux. Cette première *proximité spatiale* se traduit architecturalement par les halls d'immeuble, les arrière-cours, les entrées de parkings, les coins de rue, les bancs publics, les espaces libres devant certaines vitrines de magasins ou générés par des balcons. Cependant, elle peut aussi se matérialiser à une plus grande échelle par les infrastructures de génie civil pareillement aux spatialités produites par les aménagements urbains des villes ou des périphéries à l'image des échangeurs routiers, des bretelles de voies rapides ou des dessous de ponts. En d'autres termes, ce sont toutes ces *zones* (Beauchez, 2022) (qui donnent l'impression d'être) sans qualités architecturales, commerciales, sociales, touristiques, esthétiques, écologiques ou foncières et que nous pourrions facilement qualifier de « résidus » ; ce sont des espaces résiduels, sans réel intérêt pour la ville, des sortes de détritiques ou rebus architecturaux, spatiaux, urbains *sans* qualité(s), *sans* utilité(s), *sans* usage(s), *sans* fonction(s) précise et déterminée qu'on regarde à peine – ou qu'on ne prend pas la peine de regarder – par manque d'intérêt ; ce sont des interstices urbains ordinaires de proximité qui font partie du paysage urbain quotidien de la ville. Si ces interstices semblent si problématiques, c'est que selon nos analyses, ils se rapprochent de la Zone telle que définie, entre autres, par Jacques Derrida :

La Zone en français plus ou moins argotique et parisien [désigne] un espace sans foi ni loi, un espace où la violence peut se déchaîner parce qu'on n'y habite pas de façon bourgeoise, une banlieue dangereuse et finalement inhabitable, autrement que par les zonards, c'est-à-dire des

vagabonds errants et suspects, des criminels en puissance, des voyous sans habitat et domicile fixe donc supposés sans éthique, des « sans domicile fixe » ou des homeless sans carte d'identité, donc a priori délinquants [...].
(Derrida, 2021, p. 250)

Ces interstices de proximité se matérialisent donc, la plupart du temps, selon des usages et des pratiques contraires comprises et observées comme nuisibles, dangereuses, dégradantes, illégales, délinquantes, déviantes, marginales : des conduites qui, finalement, ne devraient pas avoir de place au sein de l'espace public ou dans les plis de l'espace urbain, et encore moins devenir visibles. Grâce à l'accumulation de photographies, nous avons commencé à observer des séries et des détails récurrents, qui semblent traduire un désir d'éloignement de cet-*te autre*, celui ou celle qui aurait des manières de faire ou de vivre différentes – ne serait-ce que par sa simple présence – au sein de ces zones. Cette acception de l'interstice de proximité peut dès lors se comprendre comme une sorte de *réserve d'espace*, et se traduit spatialement par un emplacement vide de proximité inhabitée pourtant possiblement *habitable*. (Fig. 1)

Corps indésirables **Toucher, sentir, éprouver, observer, expérimenter : le corps en situation**

En effet, l'habitant-e de ces lieux inhabitables, l'individu dorénavant trop proche semble se transformer en une menace et une intrusion indésirable dans notre sphère intime de mise à distance avec l'inconnu-e. La proximité avec l'autre – l'étranger ou l'étrangère étrange et l'étrange étrangeté qu'on ne connaît pas (Simmel, 1908) – donne l'impression d'être vécue comme une possibilité de danger

*Figure 1. Cailloux #10 - Photo prise à Paris le 9 avril 2021 rue Pelleport dans le 20e arrondissement, qui montre un interstice de proximité dans lequel sont installées des pierres pour éviter toute occupation du lieu.
Photo de l'auteur.*



contre laquelle il faudrait se protéger à l'intérieur de ce qu'Erving Goffman désigne comme notre *Umwelt*, « *cette sphère qui entoure l'individu à l'intérieur de laquelle se trouvent [des] sources d'alarmes potentielles [...]* » (Goffman, 1973). Dès lors, mon espace *propre* devient l'espace *impropre* de l'autre, comme négation et agent possiblement sale et nuisible ; une certaine distance ordinaire est ainsi rendue possible par la non-proximité des corps. Occuper matériellement ces vides par l'installation de dispositifs de design urbain revient alors à distancer celui ou celle qu'on ne désire pas dans la proximité et le partage de l'espace tout en se prémunissant contre une certaine « *angoisse de l'espace* » (Sloterdijk, 2010). Cette autre forme de proximité toute relative s'applique en distanciant suffisamment l'autre. Contraindre la proximité spatiale permet d'empêcher la proximité sociale : il s'agit là de distancer les corps en obstruant l'espace.

Cela signifie que l'autre ainsi expulsé ou exterminé n'est pas justement un étranger, comme être lointain, mais qu'il est proche, trop proche, un proche, d'une certaine façon intime. Contrairement à la logique de la double opposition « proche/lointain = propre/impropre », ici l'impropre redouté est cette fois proche, trop proche, il est ou veut être des miens et d'une certaine manière l'acharnement expulsif ou exterminateur reconnaît cette proximité, puisqu'il la redoute comme contagieuse, contaminante, impure, [...] il faut inventer une imperceptible différence qui permettra la coupure [...], l'obsession intime et infinie car elle veut purifier, assainir, faire la place nette et aseptiser, hygiéniser, immuniser chez soi. C'est chez soi, entre soi et soi, que la pulsion immunologique se déchaîne, déchaîne sa haine, là où

justement on ne peut plus opposer propre et impropre comme deux contraires aussi simplement opposables que, croit-on, le proche et le lointain, le voisin et le non-voisin, l'ami et l'ennemi, le concitoyen et l'étranger, etc. (Derrida, 2021, pp. 246-248)

Cette obsession cathartique de fermer et de combler les interstices a des incidences considérées comme néfastes dans le cadre des pratiques ordinaires et quotidiennes de la ville, mais aussi pour la multitude d'usagers et d'usagères. Surdéterminer la normalité du corps accepté et normer les conduites acceptables a pour conséquence subséquente de rendre anormales ou marginales – et donc indésirables – d'autres corps et d'autres conduites. Ainsi, au cours de nos explorations urbaines, nous avons déterminé qu'une autre *zone d'in-hospitalité interstitielle de proximité* se manifeste à travers des objets urbains tout à fait triviaux par la mise en place d'un processus de design sur les bancs publics et assises publiques, de plus en plus individuel-les et individualisé-es. L'assise, par séparation spatiale ou fragmentation par ajout d'accoudoirs (accotoirs), devient la manifestation d'un « territoire à soi sécurisé » – *notre* spatialité territorialisée privée est ainsi mise à distance de celles des autres.

Pour contraindre, prévenir ou empêcher que ne se concrétisent des comportements jugés hors des normes tacites et induites par l'usage partagé de l'espace public, ces plis et replis de la ville sont de plus en plus souvent bouchés, bloqués et condamnés par l'installation d'une typologie de design urbain très spécifique, voire de manière plus insidieuse, par la suppression des bancs publics. Cette volonté de contrôle social par la contrainte spatiale résonne avec ces quelques mots de l'anthropologue Pierre Sansot qui écrivit que « *Là où il y a de l'ombre, l'homme traqué se sent en*

sécurité ; et si la ville lui est aussi insupportable de nos jours c'est que la lumière vient le démasquer de toutes parts » (Sansot, 1984, p. 130).

Effectivement, si l'interstice de proximité peut se définir comme une micro-spatialité sans réelle fonction ni statut clairement défini dans lequel peuvent émerger des pratiques dysfonctionnelles, marginales, voire résistantes (zones oubliées, disqualifiées, recoins abandonnés, isolés), les délimiter avec précision permet aux pouvoirs et aux micropouvoirs qui interviennent dans l'espace public de les mettre « en valeur » comme autant de défaillances ou d'anomalies urbaines et spatiales qu'il faut supprimer. (Fig. 2)

Conclusion : *proximités indésirables*

Pour résumer, cet article nous a permis d'interroger trois typologies de proximité. La première est une *proximité spatiale* déterminée par la production architecturale et urbaine. Elle se manifeste par des zones mal définies et anodines, au statut incertain et conflictuel, sans qualités ou fonctions apparentes, dispersées dans la ville, selon plusieurs échelles et dans différents territoires, aux pratiques et aux usages multiples souvent perçus ou analysés comme déviants. Ici, la proximité spatiale peut être comprise comme un interstice ou une marge. Ce sont les espaces vides et délaissés, inutilisés et inhabités produits par l'architecture et la production urbaine. La seconde typologie serait plus de l'ordre d'une *proximité sociale* définie par la distance normée et normale que nous maintenons avec les autres dans l'espace public. Le problème que l'on rencontre ici advient quand cette distance est rompue, qui se transforme en une proximité sociale intrusive dans notre sphère intime. Cette proximité non désirée peut s'analyser comme une sorte de « violation » de son espace personnel et privé par la présence d'inconnu-es ou

d'étranger-ère trop proche de soi. Enfin la troisième et dernière typologie de proximité est une sorte de formulation et de juxtaposition des deux premières pouvant se qualifier de manière paradoxale sous la dénomination de *proximité distancée* qui traduit finalement cette *cohabitation* (Margier, 2016) presque obligatoire avec autrui. C'est une proximité ordinaire avec l'être inconnu-e que l'on est parfois forcé de côtoyer au milieu de la foule dense des grands centres urbains ; une proximité plus agréable à vivre que si l'on peut maintenir une certaine forme d'anonymat (Sansot, 1980) nécessaire pour un partage de l'espace public permettant une coprésence paisible.

Notre présence dans l'espace public demande une tenue correcte, propre, convenable, appropriée à sa mise en public. Toute « déviance » à ces quelques prescriptions pourra alors être jugée et stigmatisée. On assiste à une « mise en scène de la vie quotidienne » (Goffman, 1973), ce qui induit indubitablement sa scène et son *obscène* (Lefebvre, 1974, p. 167). Toutefois, cette surdétermination du normal et de la norme a de lourdes conséquences sur l'ensemble du corps social et plus particulièrement, évidemment, sur toutes celles et tous ceux pour qui la rue et l'espace public est le lieu de vie, toutes ces personnes chassées ou traquées pour qui la rue est parfois leur seule possibilité d'une vie, et pour qui ces dents creuses ou ces angles morts de l'espace public sont souvent la seule possibilité d'un abri ou d'un refuge, ces groupes ou catégories sociales qui n'existent que par le regard et le rejet des autres.

Finalement, ce que nous théorisons sous l'appellation de « zones d'in-hospitalité interstitielle de proximité » serait cette *succession de proximités* empêchées par la présence de dispositifs de design urbain hostile au sein de l'espace public / urbain, ou intempêtes par la présence d'autrui aux limites ou au seuil de notre *Umwelt*. Le

Figure 2. Assises #11 - Photo prise à Paris le 23 novembre 2022 dans le parc Raymond Souplex dans le 18e arrondissement, qui illustre la séparation – ou territorialisation – de son espace à soi matérialisé par les « accoudoirs », empêchant une trop grande proximité. Photo de l'auteur.



dispositif de design urbain empêche l'installation dans les interstices de proximité, ce qui permet de distancer autrui de soi. L'interstice laissé libre c'est potentiellement voir ou croiser quelqu'un qui en a fait son refuge ou son abri, et donc une probable cohabitation de proximité non choisie, possiblement insécurisante, mais assurément indésirable. Ces zones d'in-hospitalité interstitielle de proximité sont productrices d'espaces, elles produisent une ville inaccueillante et inhospitalière pour toutes celles et tous ceux pour qui les interstices et les marges de la ville sont nécessaires pour garder une certaine proximité de l'aide et de la solidarité de la vie publique tout en pouvant bénéficier d'une certaine distance permettant de garantir un minimum d'anonymat (Pétonnet, 1987) et de sécurité à sa vie privée. ■

Références bibliographiques :

- Beauchez J., 2022. *Les Sauvages de la civilisation ? Regards sur la zone, d'hier à aujourd'hui*, Paris, Éditions Amsterdam.
- Bey H., 1997. *TAZ · Zones Autonomes Temporaires*, Paris, Éditions de l'Éclat.
- Derrida J., 2021. *Hospitalité*, Volume 1, Séminaire (1995-1996), Paris, Éditions du Seuil.
- Foucault M., 1984. « Des espaces autres », *Architectures. Mouvements. Continuité*, n° 5, octobre 1984, p. 46-49 (repris dans *Dits et écrits*, tome II – 1976-1988, n° 360, p. 1571-1581).
- Goffman E., 1973. *La Mise en scène de la vie quotidienne*, t.2. *Les Relations en public*, Paris, Éditions de Minuit.
- Lefebvre H., 1974. *La Production de l'espace*, Paris, Éditions Anthropos.
- Margier A., 2016. *Cohabiter l'espace public. Conflits d'appropriation et rapports de pouvoir à Montréal et Paris*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- Paillard J., 2023. *Dispositifs spatiaux de la « ville hostile » et tactiques de résistance urbaine : marges, situations, interstices*, thèse de doctorat en Architecture et Ville, soutenue le 14 décembre,

Université Paris Nanterre, ENSA-Paris la Villette, sous la direction de Manola Antonioli.

- Pétonnet C., 1987. « L'anonymat ou la pellicule protectrice », *Le temps de la réflexion*, VIII (La ville inquiète), p. 247-261. halshs-00004526v2.
- Sansot P., 1984., *Poétique de la ville*, Paris, Éditions Klincksieck.
- Sansot P., 1980, « Anonymat et espace urbain », *Les Annales de la recherche urbaine*, N° 7, pp. 62-76.
- Simmel G., 1908, *L'Étranger*, Paris, Éditions Payot & Rivages, réédition 2019.
- Sloterdijk P., 2010. *Globes, Macrosphérologie, Sphères II*, Paris, Éditions Plurielle.
- Tonnelat S., 2003. « Interstices urbains, les mobilités des terrains délaissés de l'aménagement », *Chimères. Revue des schizoanalyses*, n° 52, hiver 2003. Gygès dans l'interstice... pp. 134-154.

Pour citer cet article :

PAILLARD Joffrey , « Zones d'in-hospitalité interstitielle de proximité. », 4 | 2024 - *Représentations de la proximité*, GéoProximitéS, URL : <https://geoproximites.fr/ark:/84480/2024/12/23/rp-ac4/>



CC BY-NC-SA 4.0 DEED

Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International